



Par [Karine Espineira](#)

Sociologue des médias



L'ouverture officielle du [Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée](#) (MuCEM) à Marseille le 7 juin a lieu sous le feu de l'actualité et des médias. Projet porté par le ministère de la Culture et de la Communication, le musée prend une dimension novatrice : il est en le premier grand musée national consacré aux civilisations de Méditerranée pour le XXIème siècle.

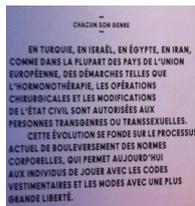
Parmi les quatre expositions inaugurales au J4, *Au Bazar du genre, Féminin / Masculin*, se propose « d'aborder le genre » en acceptant de « se confronter à des passions, des exigences, des revendications, des législations, des polémiques ». Nous ouvrons donc une polémique.

L'actualité récente nous démontre que « le politique » de Gauche en parlant de « théorie de genre » montre sa méconnaissance des études de Genre et de leurs apports. En voulant éviter une nouvelle levée de bouclier des intégristes chrétiens et autres extrémistes que l'on ne peut plus contenir à la seule extrême-droite, elle alimente au contraire leurs ignorances. La Droite elle-même ne manque pas de se compromettre dans un débat affligeant cumulant méconnaissances et obscurantismes de tous ordres. C'est dans ce climat que vient un regard critique sur l'exposition « Au Bazar du genre, Féminin / Masculin » dans sa partie consacrée aux transidentités (entendons par-là personnes transsexuelles, transgenres, et autres identités fluides). Les "ratés" sont non seulement très nombreux (méconnaissance, approximations, erreurs flagrantes) mais les contenus des affiches collés aux murs, tels des tracts, posent questions : polémique artistique ou acte artistique manqué ?

Chacun son genre ?

Une affiche ignore qu'en Turquie les trans sont toujours victimes d'une transphobie telle, qu'elle conduit à des meurtres le plus souvent impunis. En Iran, comment ignorer que le régime des Ayatollahs contraint des homosexuels aux traitements et opérations les transformant en « trans » ? Dans ce pays, les personnes trans sont aussi l'objet d'une discrimination sociétale. Il y a d'un côté le discours de l'Etat et de l'autre la conduite des familles. En Israël, la figure de Dana International suffit-elle à faire de cet état une terre de tolérance envers les personnes LGBTI ?

On peut lire encore : « Dans la plupart des pays de l'Union Européenne, des démarches sont autorisées aux personnes transgenres ou transsexuelles ». En France, seules les personnes transsexuelles sont suivies par des équipes hospitalières dédiées et contestées. Notons que les associations trans estiment à 20% le nombre de personnes opérées en France⁽¹⁾, et ce, dans un cadre psychiatisant. Les personnes transgenres sont écartées de la prise en charge au motif qu'elles ne désirent pas effectuer le chirurgie de réassignation sexuelle, lesquelles ne pourront pas obtenir la modification de leur état-civil et donc de nouveaux papiers d'identité. Il s'ensuit un parcours obligé pour les personnes ayant changé de genre (personnel et social) qui doivent vivre sans papiers ou se contraindre à changer de sexe conduisant à une stérilisation de fait. L'énumération et l'association de ces contextes sociaux et politiques aussi différents interroge.



La même affiche indique que cette « autorisation » se fonde sur un nouveau paradigme ainsi décrit : « Cette évolution se fonde sur le processus actuel des normes corporelles, qui permet aujourd'hui de jouer avec les codes vestimentaires et les modes avec une plus grande liberté ». Le verbe « jouer », s'il peut en effet s'appliquer à des « modes » et dans certains lieux bien définis, ne s'applique certainement pas à ces « autorisations ». On opère ici un glissement des « codes vestimentaires » à des « normes corporelles » sans dire lesquelles et qui les définit, dans quel cadre, pour quels usages et pratiques. Les révisions du [DSM-5](#) (Manuel statistique des maladies mentales, révision 5, 2013) et de la CIM-11 ([Classification Internationale des Maladies](#) de l'Organisation Mondiale de la Santé, révision en cours) inscrivent toujours le travestissement (bivalent et fétichiste) comme étant une paraphilie. Le « transsexualisme » figure toujours dans la catégorie Gender Identity Disorder, « trouble de l'identité sexuelle » en français) malgré la mobilisation des associations et collectifs trans à travers le monde.

Autre affiche consacrée à l'image de « L'homme enceint » ([Thomas Beatie](#)) : « La figure de l'homme enceint est omniprésente dans nos imaginaires (...) Elle traduit l'incapacité pour un homme d'engendrer et donc de contrôler et de s'approprier sa descendance ». Précisons que durant des siècles, récits, rites et institutions ont permis cette « appropriation ». Dans toutes les sociétés patriarcales, le chef de famille est « un homme » et les enfants lui appartiennent. Enfin, « pour certains anthropologues » (il s'agit essentiellement de [Françoise Héritier](#) en France) « cette hantise serait à l'origine de la domination masculine », au prix de la justification des contrôles et appropriations. Cette « hantise » n'est là que pour justifier ladite « domination » via le cadre et la fonction sociojuridique du mariage.

Si les personnes trans voient une transphobie culturelle dans ce mur d'affiches, il ne faudra pas s'en étonner. Dans des sociétés binaires et patriarcales, on peut changer de sexe le temps de l'opération, mais mettre des années à changer de Genre. Si chacun peut disposer de son Genre selon le paradigme proposé par cette exposition, l'approche est si réductrice qu'elle passe pour transphobe. Rappelons que l'agenda politique des personnes trans est centré sur des préoccupations graves : changement d'état-civil et stérilisation forcée comme l'emploi et la santé.

Ces approches auraient méritées d'être envisagées. Des responsabilités sont engagées quand on s'adresse à un public sur des thématiques impliquant des personnes déjà très vulnérabilisées, sachant que la maîtrise de la réception est une utopie.

Partout dans le monde des personnes trans luttent pour changer leur image dans la culture. Cette exposition aurait gagnée à en prendre acte.

[Maud-Yeuse Thomas](#) & [Karine Espineira](#)

¹ Chiffre "off" en l'absence d'études spécifiques ou du moins d'un chiffre consensuel entre l'associatif et l'institution de la prise en charge. Ce chiffre de 20% donné par la plupart des associations est une estimation et correspond aux personnes suivies dans des équipes hospitalières de la prise en charge des trans. Il ne tient pas compte des autres types d'opérations.